

Lutte contre le frelon asiatique



Le gouvernement français a lancé un plan national de lutte contre le frelon asiatique, doté de 3 millions d'euros par an, pour mieux coordonner les actions sur tout le territoire. Ce plan vise à soutenir les collectivités et associations (financement, formation, moyens de lutte) et à protéger les abeilles, fortement menacées par cette espèce invasive.

Il prévoit notamment :

- une organisation coordonnée avec des référents locaux et nationaux,
- un signalement obligatoire des nids,
- des actions de piégeage, destruction des nids et protection des ruches.

Objectif : limiter les impacts sur la biodiversité, l'apiculture et la sécurité des populations.

[Article complet ici](#)